

Au retour de l'Assemblée de Lourdes

- *Parmi les différents sujets abordés à l'Assemblée Plénière de la Conférence des Évêques de France à Lourdes, quels sont ceux dont vous aimeriez plus particulièrement nous parler ?*

Laissez-moi vous dire d'abord que nous étions heureux de nous retrouver une nouvelle fois à Lourdes en cette année du jubilé des apparitions, dans le souvenir de la visite encore toute proche du Saint-Père à la mi-septembre, des célébrations et de notre rencontre avec lui.

Autre événement d'importance : le synode des Évêques sur la Parole de Dieu qui s'est achevé à Rome peu avant la Toussaint. Les Évêques français qui y ont participé se sont faits l'écho de ses travaux. Le message adressé par le synode au peuple de Dieu est d'une ampleur tout à fait remarquable. Ce document mérite d'être diffusé, médité, mis en oeuvre. Sur plus d'un point, il recoupe – permettez-moi de le dire – des éléments du dossier « Accueillir et servir ensemble la parole de Dieu » présenté lors de la journée *Résonance* du 11 octobre dernier.

- *Venons-en aux dossiers traités par l'Assemblée. La presse a évoqué la réflexion sur la bio-éthique ainsi que sur la visibilité de l'Église.*

Le travail sur la bio-éthique est engagé depuis plus d'un an. Comme vous le savez, une révision de ce qu'il est convenu d'appeler les lois relatives à la bio-éthique est envisagée dans notre pays. En juillet 2008, le conseil des ministres a précisé une série de sept sujets : la recherche sur l'embryon, le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules, les modalités d'expression du consentement dans les protocoles de recherche, le principe d'indisponibilité du corps humain, l'assistance à la procréation, le développement de la médecine prédictive, le recours au diagnostic prénatal et au diagnostic pré-implantatoire.

Un groupe de travail piloté par Monseigneur Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, a travaillé en prenant connaissance des rapports parlementaires et des prises de position publique. D'ici quelque temps des documents devraient être mis à la disposition de toutes les personnes désireuses de participer, dans un esprit de dialogue, au débat envisagé au plan national, notamment dans le cadre des « États Généraux » annoncés pour le premier semestre 2009.

- *Est-ce à dire que les Évêques souhaitent que les catholiques fassent entendre leur point de vue dans ces circonstances ?*

Oui, et dans un esprit de dialogue dont on souhaite qu'il se poursuive. Les avis que nous sommes amenés à donner se situent au plan des enjeux humains et moraux des décisions à prendre. Comme le disait le cardinal André Vingt-Trois dans le discours de clôture : « Nous nous réjouissons de la passion des chercheurs et des applications de leurs découvertes pour soulager ceux qui souffrent. Nous voulons les encourager et soutenir leurs efforts », et encore « la liberté et l'amour sont inscrits au coeur de tout homme, au moins sous la forme d'un désir et d'une espérance. C'est pourquoi nos convictions sur la dignité de la personne humaine ne sont pas une sorte de particularisme religieux. Elles s'adressent à toute conscience humaine droite. Elles s'enracinent dans la certitude que tout homme est accessible à leur message. »

- *On rejoint par là les questions relatives à la visibilité de l'Église dans notre société et celles qui touchent à l'indifférence religieuse.*

L'Église catholique est visible, de fait, par ses bâtiments et notamment par les églises. Nombre d'entre elles sont depuis 1905 propriété des communes mais les représentants de l'Église en sont les affectataires, selon des modalités qui ne sont pas identiques au rapport d'un locataire avec le propriétaire. Il nous a semblé utile de mieux connaître et de faire connaître ce statut particulier de l'affectataire, avec les droits et devoirs qui en découlent. Que l'on songe par exemple aux concerts et autres manifestations culturelles ou encore à la question de l'ouverture des portes : une église affectée au culte doit être accessible à tout citoyen pour qu'il puisse y exercer une démarche culturelle. « Nos églises vivront si nous les habitons de notre vie et de nos prières, a-t-il été dit, si elles sont vraiment la maison où se rassemblent les chrétiens pour la rencontre de Dieu. »

Les apports et les échanges autour de l'indifférence religieuse nous ont engagés dans une démarche de discernement spirituel. Il est des manières de rechercher la visibilité qui sont en contradiction avec une

authentique présence. Présentement, l'Église est en quelque sorte rendue à son essence de communauté bâtie sur l'Évangile. La visibilité est une conséquence, elle ne doit pas être recherchée pour elle-même et il importe davantage de témoigner de notre foi au Christ que de discourir sur ce qu'est ou devrait être l'Église. « Nous ne travaillons pas sur l'image de l'Église que nous voulons donner. Nous travaillons sur notre mission de rendre visibles la promesse de Dieu et les fruits de la grâce à travers chacune de nos existences ».

– *Peu avant votre assemblée plénière se tenait à Rome un forum catholico-musulman. En avez-vous eu quelques échos ?*

Monseigneur Michel Santier, évêque de Créteil, revenait de cette rencontre riche de signification et il en a bien sûr évoqué le contexte et le contenu. Cela rejoint d'ailleurs une réflexion qui était à notre ordre du jour sur le fondement du dialogue inter-religieux.

La liste est longue des autres sujets abordés de façon plus ou moins développée : de la formation des futurs prêtres au prochain pèlerinage étudiant en Terre Sainte, des officialités (tribunaux ecclésiastiques) à la formation des maîtres de l'Enseignement Catholique, des économies à réaliser dans nos budgets aux questions posées par le travail du dimanche...

15 novembre 2008